

**BASE HYBRIDE
POLYMÈRE POUR
PARQUET MASSIF
JUSQU'À 100 MM**

Colle AB 1000



**Pour lames parquet
avec rainures et
languettes**

**Parfaitement adaptée
au contrecollé
jusqu'à 200 mm**

**Sans isocyanate
Sans solvant
Sans silicone
Sans eau**

**Bonnes adhérence
et applicabilité**

**Performante, souple
et élastique**

**Sans primaire dans
la plupart des cas**



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Colle monocomposant basée sur une formulation hybrides polymères, AB 1000, est utilisée pour le collage de parquet massif avec rainures et languettes (largeur jusqu'à 100 mm) ou contrecollé jusqu'à 200 mm de largeur.
- Réticule (durcit) au contact de l'humidité.
- Utilisation uniquement en intérieur.
- Sa composition chimique lui permet d'adhérer sur la plupart des sols du bâtiment tels que :
 - Chape ciment
 - Dalles béton
 - Chape anhydrite
 - Chape allégée
 - Ragréage P3
 - Carrelage⁽¹⁾
 - Ainsi que sur les parquets avec rainures et languettes bruts et pré-vernis de toutes essences de bois couramment utilisées (essences rares et noyer, nous consulter)
- Collage dans des environnements difficiles (sol chauffant, salle de bains...).
- Très bonne applicabilité à la spatule, bonne tenue des sillons pour optimiser le contact entre le support et la colle.
- Adhérence sans primaire dans la plupart des cas.
- Faible odeur.
- Grande flexibilité qui apporte une meilleure résistance tridimensionnelle pour suivre les mouvements naturels du parquet (rétraction/dilatation, vibrations).
- Amélioration du confort acoustique.

⁽¹⁾ Sur supports fermés (type carrelage) procéder au ponçage préalable au grain 24 ou 36. Dépoussiérer très soigneusement.
* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Se référer au D.T.U 51.2
- Les supports doivent être propres, secs et exempts de corps gras ou de poussière.
- Enlever les résidus de colle sur parquet, sol vinyle ou sous ancienne moquette à l'aide d'un décapant ou éliminer mécaniquement.
- La colle doit être stockée au moins 24h dans le lieu de pose avant la mise en œuvre, à une température > 17°C.
- Le parquet doit être stocké dans la pièce avant le début du collage dans les conditions définies par le fournisseur (température & hygrométrie).
- L'humidité relative de la chape béton ne doit pas dépasser 3%.
- L'humidité relative du ragréage ne doit pas dépasser 2%.
- Dans le cas d'une chape anhydrite, l'humidité relative ne doit pas dépasser 0,5% (0,3% si chauffage au sol). Poncer au grain 24 ou 36 et aspirer les poussières avant la pose.
- L'humidité relative des parquets doit être comprise entre 7 et 11%.
- Support plan : max 5 mm sous la règle de 2 m.
- Sol chauffant : le système de chauffage doit fonctionner pendant 2 à 3 semaines avant l'encollage. Il doit être arrêté 48h avant la pose. La remise en service pourra se faire une semaine après la pose.
- Pour favoriser l'adhérence et éliminer la laitance du ciment, il est possible de poncer au grain 24 ou 36 et de bien aspirer les poussières (laisser sécher plusieurs jours et vérifier le taux d'humidité avant l'encollage).

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Ne pas encoller les supports si la température est inférieure à 17°C ou si l'humidité relative de la pièce est supérieure à 65%.
- Pour éviter tout contact avec la peau, verser la colle directement sur le support à encoller.
- Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée sur la chape. Poser le parquet sur les cordons de colle encore frais (maximum 30 min après la dépose).
- Après la dépose de la colle, il est possible d'ajuster les lames pendant une durée de 60 minutes.
- Respecter un jeu de dilatation de 5 à 10 mm tout autour de la pièce.
- Sur sols chauffants, l'application de la colle doit être réalisée sur l'intégralité de la surface.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage avec un nettoyant adéquat.
- Après durcissement de la colle, utiliser un décapant ou éliminer mécaniquement.
- Protégeons l'environnement :
 - Rincer dans un récipient avec un minimum de liquide ; laisser le liquide s'évaporer.
 - Jeter les résidus secs à la poubelle. Ne pas les rejeter à l'égoût.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.

Blanchon

Colle AB 1000

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Temps d'ajustabilité : 1h environ. Peut varier de 40 à 90 min selon la température et le taux d'humidité du lieu.
- Temps d'accessibilité (marche) : 24h selon la température et le degré d'hygrométrie.
- Temps minimum pour poncer ou pour appliquer une finition : 48h.
- Sur sol chauffant : attendre 1 semaine avant de remettre en service l'installation.

RENDEMENT

- La spatule TKB B11 est recommandée pour l'application :
 - 800 – 1000 g/m² pour le collage de contrecollé.
 - 900 – 1200 g/m² pour le collage de parquet massif. Conseillé dans le cas d'un sol irrégulier (voir D.T.U 51.2).

CONDITIONNEMENT

- Seau plastique de 17 Kg.

CONSERVATION

- 12 mois dans son emballage d'origine et hermétiquement fermé.
- Après ouverture, la conserver à l'abri de l'humidité et l'utiliser le plus rapidement possible.
- Température de stockage entre 5 et 25°C.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	COLLAGE DE LAMES DE PARQUET MASSIF OU DE CONTRECOLLÉ
BASE CHIMIQUE	Hybrides polymères
CLASSIFICATION AFNOR	Famille IV, classe 3
DENSITÉ	1,6 à 1,8 (20°C, selon NF T 30020)
VISCOSITÉ	BROOKFIELD (Tige7, Vitesse 5 trs/min. à 20°C) 150 à 200 Pas
DURETÉ	55 (shore A)
TEMPS DE FORMATION DE PEAU	60 minutes (peut varier de 40 à 90 min)
VITESSE DE POLYMERISATION	3 mm / 24h (23°C, 50% HR)
TEMPS D'ACCESSIBILITÉ	24h
TEMPS MINIMUM POUR PONCER	48h
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSERVATION	Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules)

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en octobre 2023.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50, 8ème Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. + 33 (0) 472 89 06 09 - Fax : + 33 (0) 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z
e-mail : blanchon@blanchon.com - Site internet : www.blanchon.com